



Tout licencié peut faire une demande d'équivalence de diplôme, de validation d'acquis ou d'allègement de formation. Un jury régional initie les dossiers qui sont transmis à l'échelon national qui décide.

Cette demande est à transmettre à votre Responsable Régional Formation des Cadres.

Joindre obligatoirement une copie de toutes les pièces justificatives, diplômes, etc.

Demandeur

Nom		Prénom	
Né(e) le		Nationalité	
N° licence		No Tél	
Email		Club	
Adresse		Nbre Licenciés / nbre cadres fédéraux	

Demande

Demande d'équivalence pour le diplôme de
(préciser le diplôme demandé et la discipline)

Diplômes et formations du demandeur

Diplômes sportifs en votre possession (diplômes fédéraux bénévoles ou brevets d'états)

Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	

Autres diplômes fédéraux (traceur, juge régional, juge national, délégué technique, etc.) :

Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	

Diplômes de ski en cours

Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	
Diplôme		Discipline	

Formations scolaires et universitaires

Fait à le

Signature du demandeur

--